Dossier pour

parent-relais

2020-2021

**Merci de votre implication en tant que parent-relais !**

L’Association des Parents de Clair-Vivre (l’AP) vous a préparé ce document pour vous aider dans ce rôle et vous accompagner dans cette fonction.

**Sommaire**

[1. Le rôle d’un parent-relais 2](#_Toc523418044)

[2. Un parent-relais, ce n’est pas… 4](#_Toc523418045)

[3. Les qualités souhaitées d’un parent-relais 4](#_Toc523418046)

[4. La durée du « mandat » d’un parent-relais 4](#_Toc523418047)

[5. Les choses à faire pour démarrer 5](#_Toc523418048)

[6. Idées d’actions réalisées par d’autres parents-relais 6](#_Toc523418049)

[7. Les FAQs 7](#_Toc523418050)

L’AP est là pour vous aider !

Personne de contact pour les parents-relais : Sandrine Cosentino

Pour la contacter : **san\_cosentino@hotmail.com – 0494 88 81 58**

Adresse e-mail de l’AP : apclairvivre@gmail.com

Site internet : [ap.clairvivre.be](http://ap.clairvivre.be)

# Le rôle d’un parent-relais

Un parent-relais, c’est un (ou deux) parent motivé par classe qui se propose, en début d’année scolaire pour être un relais (ou délégué) entre l’enseignant(e), les autres parents de la classe et l’association des parents (l'AP) et ainsi faciliter les échanges et la communication entre les différentes personnes.

L’idéal est qu’un climat de confiance et d’entente s’installe avec l’instituteur ou l’institutrice de la classe car ce sera l'interlocuteur quotidien et privilégié.

À l’écoute des besoins, questionnements et suggestions des parents et de l’enseignant(e), le parent-relais facilite le dialogue et oriente si besoin vers les personnes ou les délégations concernées. Il renforce ainsi la cohésion de groupe et la dynamique des relations au sein de la classe.

## Par rapport à l’enseignant(e)

Le parent-relais peut aider l’enseignant(e) à lancer ou organiser un goûter ou une autre activité prévue par l’instituteur ou l’institutrice, organiser l’accompagnement des petits à la piscine par les parents à tour de rôle, aider à la collecte de matériel (papier, carton, boîtes plastiques) …

Certains instituteurs ou institutrices ne ressentent pas le besoin d’avoir de parents-relais. C’est oublier le rôle de "relais-communication" entre parents. L’idée peut effrayer l’enseignant(e) car certains ont eu des expériences difficiles avec des parents-relais trop envahissants ou plaintifs. Le parent-relais doit être diplomate !

## Entre parents

Grâce à la liste des coordonnées des parents de la classe, la transmission des informations est facilitée entre parents ainsi qu'avec l’enseignant(e).

Au sein des classes de maternelles, il y a probablement plus d’informations à transmettre que chez les plus grands.

Le parent-relais contribue également à favoriser les contacts entre parents.

C’est aussi agréable pour les parents d’apprendre à se connaitre et pouvoir échanger hors de l’école. N’hésitez pas à organiser l’un ou l’autre activité dans ou hors de l’école, si cela vous fait plaisir !

## Par rapport à l’AP

Le parent-relais peut relayer les demandes et informations de l’AP auprès des parents de la classe.

*Exemples : Qui est prêt à tenir un stand à la fête d’école ? L’AP peut également prendre le pouls par rapport à certaines propositions que ce soit sur un point précis ou via une enquête.*

Il peut, à l’inverse, transmettre directement les demandes des parents à l’AP. Les membres de l’AP seront soit est en mesure d’y répondre, soit amèneront ces questions à la direction ou au sein du Conseil de Participation où l’AP a un pouvoir de requête et d’avis.

*Exemple : L’AP pourrait-elle intervenir dans l’achat de jeux d’extérieurs supplémentaires ?*

Le parent-relais est invité à venir aux réunions de l'AP pour pouvoir transmettre les informations et demandes dans un sens comme dans l'autre.

En bref !

Il n’est pas nécessaire de faire beaucoup de choses. Une ou deux actions qui facilitent la vie de la classe sont déjà très bien. Faites-en fonction de vos envies et de vos disponibilités !

Le parent-relais est un parent moteur qui peut réagir à certaines situations, discuter directement avec les autres parents ou l’enseignant(e) et interpeller indirectement le pouvoir organisateur.

**À chaque parent-relais de trouver un mode de fonctionnement qui réponde aux besoins de l’enseignant(e), de sa propre personnalité et de sa manière de travailler.**

# Un parent-relais, ce n’est pas…

Le parent-relais n’interviendra en aucun cas en matière de méthode, de pratique pédagogique, de question disciplinaire ou de problème relationnel.

Il n’entre pas dans les responsabilités du parent-relais de résoudre les problèmes, ni de prendre des décisions. Ces rôles sont du ressort du corps enseignant.

Le parent-relais ne s’occupe pas d’un problème qui ne concerne qu’un élève. Dans ce cas, ce sont les parents de l’élève qui doivent contacter l’instituteur ou l’institutrice, ou encore la direction.

# Les q[ualités souhaitées](http://ecoles.rixensart.be/centre/ap/parents-relais/#1461024349568-a29bce24-d2de) d’un parent-relais

* Avoir envie de s’impliquer dans la vie de l’école.
* Être disponible et joignable de manière à optimaliser la communication.
* Avoir le sens de l’écoute et de l’organisation.
* Avoir des aptitudes sociales et diplomatiques.
* Être, par nature, discret dans son rôle d’écoute des parents et de l’enseignant(e)…

# La durée du « mandat » d’un parent-relais

Le parent-relais s’engage pour l’année scolaire en cours et uniquement pour la classe de son ou de ses enfants.

Il peut, bien-sûr, pour des raisons personnelles, renoncer à son rôle de parent-relais en cours d’année. Dans la mesure du possible, il proposera un remplaçant ou une remplaçante.

Si l'entente avec l’enseignant(e) est bonne, un parent-relais peut aussi exercer ce rôle plusieurs années de suite.

# Les choses à faire pour démarrer

## Envoyer un e-mail à l’AP

Afin d’informer l’AP que vous êtes parent-relais dans une classe, il est important d’envoyer un petit mail à l’adresse apclairvivre@gmail.com ou san\_cosentino@hotmail.com.

L’AP sera ainsi informée qu’en tant que parent-relais de la classe, vous êtes l’interlocuteur privilégié.

## Discuter avec l’enseignant(e) ou avec d’autres parents afin de mettre en place des canaux de communication dans la classe

Cela peut passer par la mise en place, par exemple, d’un groupe de type « WhatsApp ». Si l’enseignant(e) est intégré(e) au groupe, cela permet d’avoir des réponses directes de sa part.

Le parent-relais doit cependant veiller à ce que l’utilisation du groupe ne soit pas trop envahissante pour chacune et chacun, en particulier pour l’enseignant(e), et rappeler qu’il s’agit d’un groupe commun pour transmettre les informations à l’ensemble des parents de la classe et non un lieu pour régler des questions individuelles.

Une transmission des informations par e-mails à l’ensemble des parents de la classe peut également être utilisée.

Les informations très urgentes peuvent être transmises par sms, si un groupe n’a pas été mis en place.

**Chaque classe trouvera les moyens de communications qui conviennent à l’instituteur ou à l’institutrice et aux parents.** Cela peut également évoluer au fil de l’année.

## Récolter les coordonnées des parents de la classe

Vous trouverez dans cette farde un exemple de document que vous pouvez compléter et adapter afin de le distribuer aux parents de la classe via l’instituteur ou l’institutrice. Ce document est téléchargeable sur le site de l’AP en format Word afin de l’adapter facilement.

Il est important de préciser qu’en complétant le document, les parents autorisent le parent-relais à transmettre les coordonnées aux autres parents de la classe et à l’AP. Si les parents ne sont pas d’accord avec cela, ils doivent le préciser.

Le parent-relais s’engage à tenir à jour la liste de noms, téléphone ou gsm et
e-mail des parents de la classe.

## Rassembler ces coordonnées dans un tableau

Il est plus facile de rassembler les coordonnées des parents de la classe dans un tableau Word ou Excel afin de gérer les modifications ou les préférences de chacun et chacune.

## Transmettre la liste des coordonnées

En fonction des préférences des parents, la liste peut être envoyée, via e-mail par exemple, à l’ensemble des parents, à l’instituteur ou l’institutrice de la classe et à l’AP.

## Demander à l’enseignant(e) ce qu’il ou elle souhaite comme aide pendant l’année

Certains profs n’ont pas vraiment de demande particulière. Votre rôle sera plutôt au niveau des liens et communications entre parents.

Vous pouvez également proposer à l'instituteur ou à l'institutrice des activités à faire.

# Idées d’actions réalisées par d’autres parents-relais

* Être présent et discuter avec les autres parents à la rentrée et à la sortie des classes... Créer des liens...
* Transmettre des communications entre parents et enseignant(e), par exemple : alerte lorsqu’il y a des poux.
* Collecter du matériel pour l’enseignant(e) comme des rouleaux de papier, bouchons, boites…) à sa demande.
* Organiser l’accompagnement par des parents lors de sorties.
* Organiser l’accompagnement des petits par des parents à la piscine.
* Grouper en fin d’année les remerciements ou organiser une collecte d’argent pour faire un cadeau collectif à l’instituteur ou l’institutrice.
* Créer, en accord avec l’enseignant(e), un espace de partage sur internet pour les photos faites par l’enseignant(e). Exemple : un blog, un groupe facebook, une Dropbox,…
* Créer un groupe WhatsApp ou un autre moyen de communication.
* Organiser un goûter au parc après l'école afin de pouvoir discuter dans un cadre informel et en ayant le temps.
* Trouver dans la classe ou dans l’école un parent qui peut faire la traduction pour un parent qui ne parle pas français lors d’une rencontre avec l’enseignant(e).
* Rappeler à qui est le tour lorsqu’il y a une collation collective organisée par l’enseignant(e).
* Organiser les transmissions d’informations lors de voyage scolaire, par exemple, relayer les informations de l’enseignant(e) par e-mail pour dire que les enfants sont bien arrivés, que tout se passe bien…
* Proposer vos idées d’améliorations dans l’école à l’AP.
* Proposer à l’enseignant(e) et co-organiser avec elle ou lui un projet éducatif comme un nettoyage de la cour par les enfants et les parents, une visite particulière…
* …

# Les FAQs

## Pourquoi avoir un parent-relais dans chaque classe ?

Le parent-relais facilite les échanges et la communication entre l’enseignant(e), les autres parents de la classe et l'AP.

Avoir un parents-relais dans chaque classe donne également plus de poids aux demandes de l’AP et la garantie pour les parents d’être bien représentés.

## Comment devenir parents-relais ?

Il n’y a pas d’élections pour devenir parent-relais. Pas de question de légitimité ou de représentativité : il faut simplement que l’un ou l’autre parent se propose par classe pour être « relais ». Le fonctionnement idéal serait qu’en début de chaque année scolaire et dans toutes les classes, à la première réunion de parents, chaque parent qui désire se proposer comme « relais » en informe l’instituteur ou l’institutrice de la classe.

## A quoi est-ce que cela m’engage ?

Le parent-relais tient à jour la liste de noms, téléphone ou gsm et e-mail des parents de la classe de son enfant.

Il est disponible pour recevoir les demandes et les relayer (contact privilégié pour les parents de la classe de son enfant). Il reste en contact avec l’AP.

## Comment établir la liste des contacts des parents de la classe ?

Vous trouverez dans cette farde, ou sur le site de l’AP, un exemple de document que vous pouvez compléter et adapter afin de le distribuer aux parents de la classe via l’instituteur ou l’institutrice.

Rassemblez ensuite les données collectées dans un tableau Word ou Excel afin de gérer les modifications ou les préférences de chacun et chacune.

## A quoi dois-je être vigilant dans ma communication ?

Les adresses dont vous disposez ne peuvent pas être utilisées pour autre chose que ce pourquoi elles ont été collectées et communiquées : la communication conviviale entre parents autour des projets de la classe. L'utilisation à d'autres fins n'est pas autorisée.

Aucune communication commerciale, politique ou polémique n'est bienvenue.

## Quel est mon rôle si je suis interpellé pour un problème pédagogique / personnel par d’autres parents ?

Vous n’avez pas de rôle à jouer sur ce plan. Il faut systématiquement renvoyer le parent vers l’enseignant(e) ou, si ces démarches sont infructueuses, vers la direction.

## Qui puis-je contacter si j’ai une question ?

La personne de contact au sein de l’AP pour les parents-relais est Sandrine.

Pour la contacter : **san\_cosentino@hotmail.com – 0494 88 81 58**

Vous pouvez également vous adresser à un autre parent-relais de l’école pour avoir un autre avis ou juste pour discuter.

## Comment savoir qui fait quoi au sein de l’AP ?

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur l’AP en visitant le site web [ap.clairvivre.be](http://ap.clairvivre.be/)